



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du **04 novembre 2020** à 18.00 heures

Le **quatre novembre deux mille vingt** à 18.00 heures, le Conseil municipal de la Commune de Le Grau-du-Roi est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances légale en date du 29 octobre 2020, sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,

Présents : MM. Robert CRAUSTE, Nathalie GROS-CHAREYRE, Lucien VIGOUROUX, Françoise DUGARET, Michel DE NAYS CANDAU, Lucien TOPIE, Carole LOUCHE, Philippe BLATIERE, Alain MARTI, Gilles LOUSSERT, Armel JOUANNET, Christine LACROIX, Alain GUY, Martine SCOLLO-OGIER, Jean-Pierre FILHOL.

Pouvoirs :	Claude BERNARD	à	Robert CRAUSTE
	Françoise LAUTREC	à	Lucien TOPIE
	Pascale BOUILLEVAUX-BRÉARD	à	Lucien VIGOUROUX
	Chantal VILLANUEVA	à	Françoise DUGARET
	Olivier PENIN	à	Armel JOUANNET
	Roseline BRUNETTI	à	Nathalie GROS-CHAREYRE
	Chantal BERTRAND	à	Gilles LOUSSERT
	Robert GOURDEL	à	Philippe BLATIERE
	Maryse DEVEZE	à	Alain MARTI
	Marie-Christine ROUVIÈRE	à	Christine LACROIX
	Pierre DEUSA	à	Michel de NAYS CANDAU
	Corinne PIMIENTO	à	Martine SCOLLO-OGIER
	Charly CRESPE	à	Alain GUY
	Didier GRANON	à	Jean-Pierre FILHOL

Département du GARD Ville de Le Grau-du-Roi ☎ 04-66-73-45-45 ☎ 04-66-51-03-99		
Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
29	15	29
DELIBÉRATION N° 2020-11-34		
Secrétaire : Françoise DUGARET		
ONT VOTÉ		
POUR	CONTRE	ABST.
29	0	0

Objet :

**Occupation du domaine public
Bubget annexe
réseau service
urbain RSU
Tarifs 2021**

La présente décision sera affichée ou consultable en mairie, publiée au recueil des actes administratifs de la Commune et transmise à Monsieur le Préfet du Gard. Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité et/ou notification.

La Commission « développement économique et touristique » s'est réunie le 14 octobre 2020.

Objet	période	détails	Tarifs TTC 2021
<u>Parkings fermés :</u>			
. <i>Victor Hugo numéroté (Centre ville)</i>	période d'ouverture inscrite sur l'arrêté de stationnement	Une place numérotée	225,00 €
. <i>Anciens Combattants d'Afrique du Nord numéroté (Port de Pêche - Boucanet)</i>		Frais de renouvellement de la carte	25,00 €
. <i>Vent larg (Boucanet)</i>			
. <i>Square des Marins (Quai du 19 mars 1962)</i>	annuelle	Une place numérotée	320,00 €

Sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,

Le Conseil municipal, après délibération, **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur ces propositions, **VALIDE** ces tarifs et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette occupation du domaine public.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Docteur Robert CRAUSTE



Accusé de réception en préfecture
030 213001332-20201104-DELIB2020-11-34-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020